

PREAVIS DE GREVE

TOUS AUX MANIFESTATIONS DU 12 SEPTEMBRE 2017 CONTRE LES ORDONNANCES TRAVAIL

Après une pseudo consultation durant l'été, sans texte à l'appui, le contenu des ordonnances a été rendu public. Au nom d'une hypothétique relance de l'emploi, ces textes n'auront en réalité qu'un effet : mettre en cause des années de conquêtes sociales.

Les « ordonnances Travail » c'est :

- Le permis de licencier à tout va
Avec le permis de licencier élargi pour les multinationales qui délocalisent, le contournement des plans sociaux via la « rupture conventionnelle collective », le plafonnement des indemnités pour licenciement abusif... des milliers d'emplois sont menacés.
- La précarité généralisée
L'employeur pourra prolonger les CDD, multiplier les contrats courts, généraliser les CDI de chantier, de mission ou de projet qui mettront inéluctablement en cause l'existence de nos CDI actuels.
Désormais, le non-respect du délai de transmission d'un CDD n'entraînera plus sa requalification en CDI devant la justice.
- L'expression des salarié-es et de leurs représentant-es muselée
Disparition des DP, CE, CHSCT au profit d'une structure unique dotée d'une « commission CHSCT » sans pouvoir dans les entreprises de plus de 500 salarié-es. Dorénavant, les expertises auparavant à la charge de l'employeur devront être financées en partie par l'instance unique. L'employeur pourra également imposer dans les petites entreprises des pans entiers de l'organisation du travail et de la rémunération simplement par référendum. Les salarié-es, isolé-es seront ainsi soumis aux pires pressions pour accepter les exigences patronales.
- Un Code du Travail démantelé au profit de règles imposées dans chaque entreprise.

A Radio France, la direction bénéficiera d'une liberté accrue pour recourir à des licenciements abusifs. Cela lui permettra également d'abuser encore davantage des CDD, de précariser encore plus les CDDU et enfin de créer, à la place des CDI actuels, des CDI de mission liés aux grilles qui rallieront les rangs des cachetiers jetables à merci !

Et les attaques contre les salarié-es ne s'arrêtent pas là : après les ordonnances Travail, viendront la hausse de la CSG, la remise en cause de nos retraites avec le projet de retraite « par points », la réduction drastique du budget des services publics.

Nous devons combattre cette régression sociale sans précédent.

Les syndicats CGT Radio France et SUD Radio France appellent l'ensemble des salarié-es de Radio France à cesser le travail le Mardi 12 septembre à partir de 0H pour participer aux manifestations.